

Projet Territorial de Santé Mentale du Loiret 2021-2025

Une démarche portée par la
Communauté Psychiatrique de Territoire
Préfiguratrice du Loiret

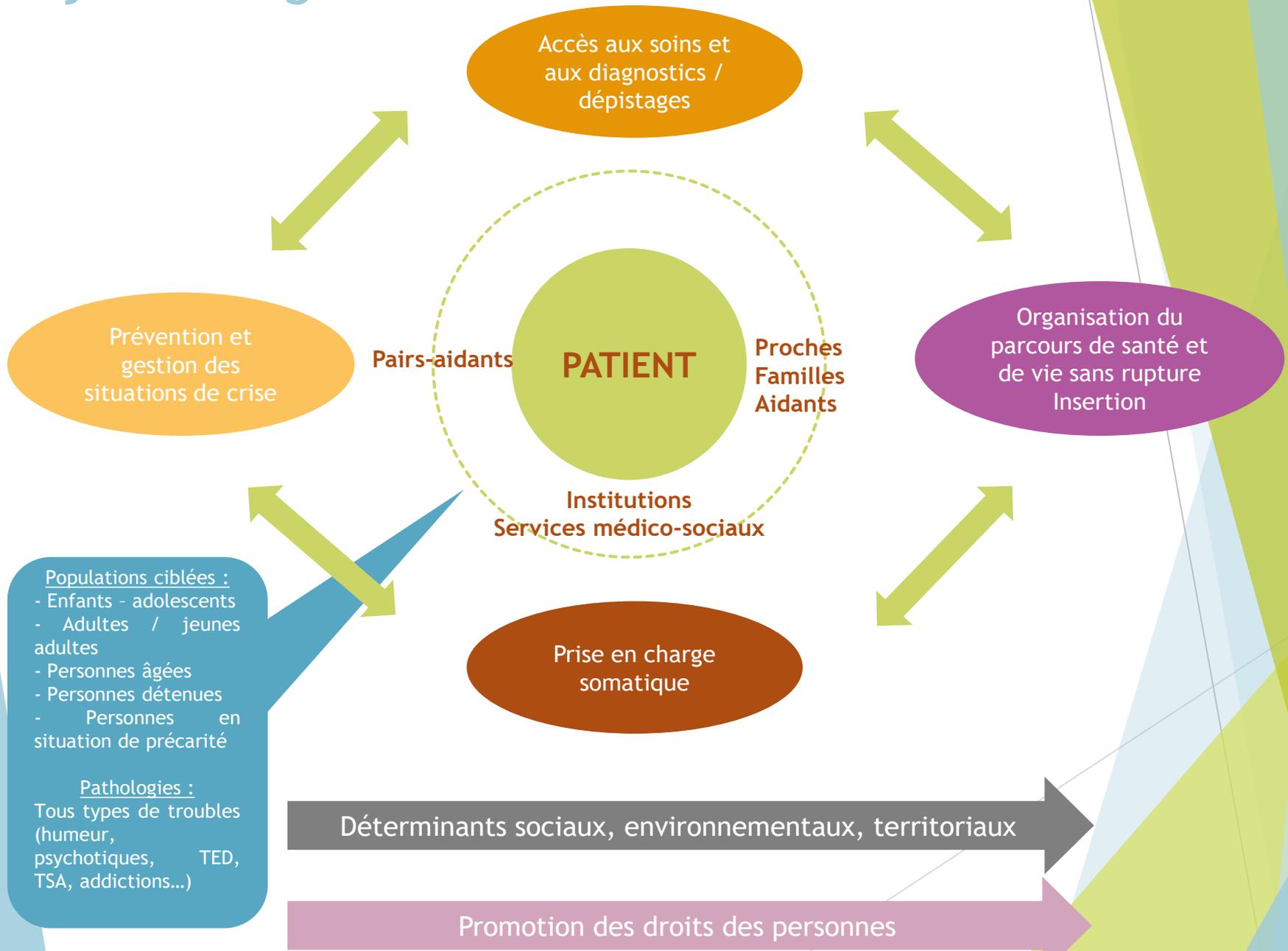


Rappel du cadre réglementaire

Objectifs réglementaires

- ▶ Le repérage précoce des troubles psychiques, l'accès au diagnostic, aux soins et aux accompagnements conformément aux données actualisées de la science et aux bonnes pratiques professionnelles
- ▶ Le parcours de santé et de vie de qualité et sans rupture
- ▶ L'accès à des soins somatiques adaptés aux besoins
- ▶ La prévention et la prise en charge des situations de crise et d'urgence
- ▶ Le respect et la promotion des droits des personnes, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques
- ▶ L'action sur les déterminants sociaux, environnementaux et territoriaux de la santé mentale

Objectifs réglementaires



Les avis sollicités dans le Loiret

- ▶ Validation du PTSM et de son diagnostic par les instances de la CPT en octobre 2020.
- ▶ Avis du CLSM d'Orléans le 4 décembre 2020.
- ▶ Avis du CTS du Loiret le 20 novembre 2020.

Méthodologie et gouvernance projet

La genèse du PTSM dans le Loiret

Octobre
2016

Mai
2017

Avril
2019

Octobre-novembre
2020

Décembre
2020

Projet médical partagé du GHT préfigurant le PTSM

- **Un objectif: Ouvrir et décloisonner**
- **Co-porté entre le CHAM et l'EPSM avec la collaboration de 40 partenaires sociaux, médico-sociaux et des représentants des usagers**
- **12 filières**
- **Les résultats :**
Les projets mis en place en réseau avec les acteurs de la santé mentale et les usagers :
 - Equipe Mobile d'Intervention de Crise de l'Enfant et de l'Adolescent (EMICEA)
 - Hôpital de Jour pour enfants et adolescents du Montargois
 - Centre régional de Psychothérapie et Réhabilitation Interdisciplinaire en Santé Mentale (PRISM)
 - Appartement d'insertion à destination des ex-détenus
 - Equipe mobile de gérontopsychiatrie
 - Consultation avancée en addictologie en MSP
 - Développement de la télémédecine (gérontopsychiatrie, addictologie)
 - Equipe mobile psychiatrie et précarité co-portée avec l'AIDAPHI (équipe de maraude sociale)

Projets à venir :

- Centre d'Accueil et de Crise

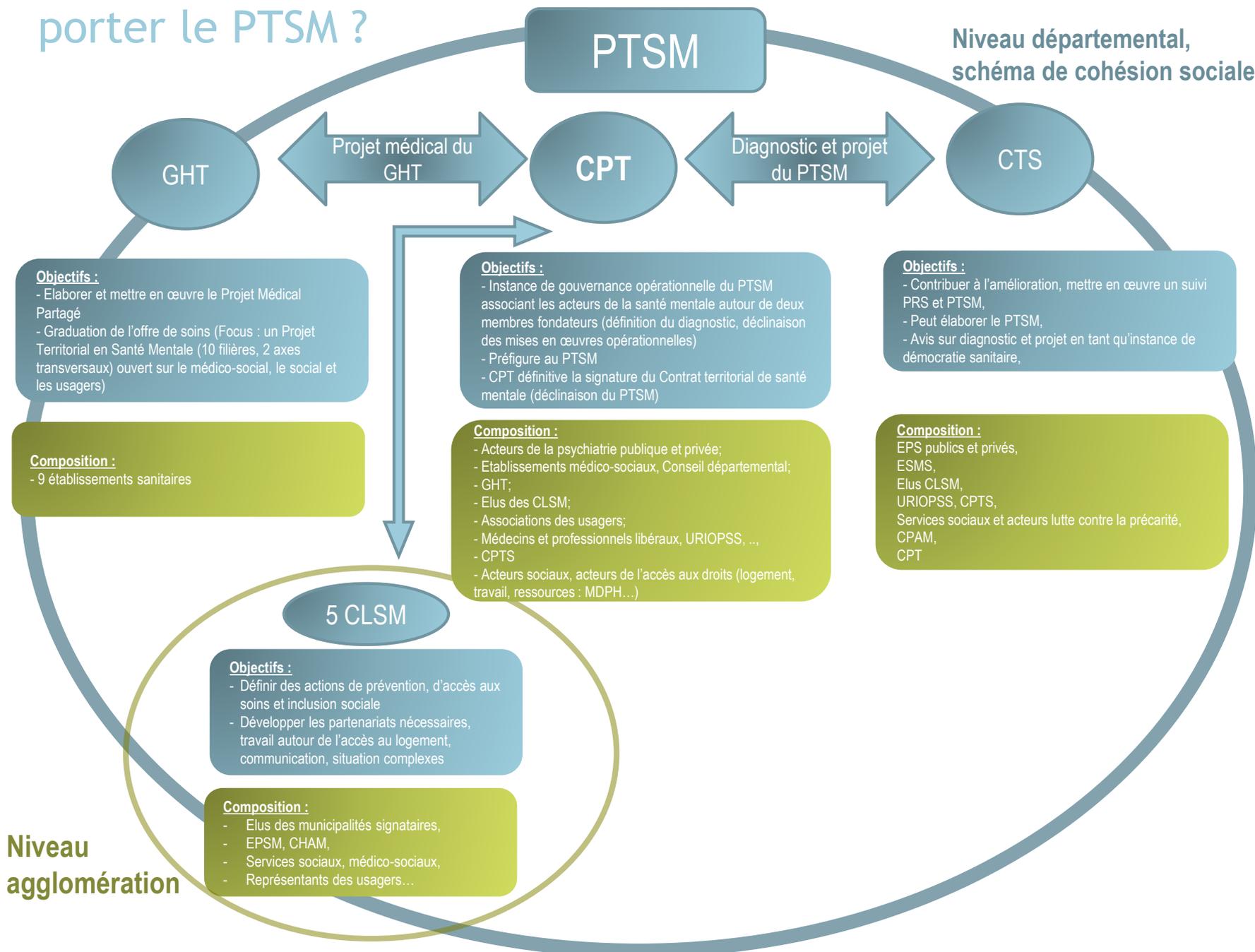
Elaboration du PTSM

- **Co-construction de la communauté de psychiatrie de territoire préfiguratrice** entre l'EPSM, le CHAM et les partenaires
- Enrichissement du diagnostic
- Définition et priorisation des orientations stratégiques
- Elaboration de fiches action portées par les pilotes de la CPT avec un copilotage méthodologique.

- Validation du PTSM par la CPT
- Avis du CTS et du CLSM

- Transmission au DGARS

Pourquoi une Communauté Psychiatrique de Territoire pour porter le PTSM ?



Les attentes et les objectifs de la Communauté Psychiatrique de Territoire

Un fil rouge : faire de l'utilisateur un **acteur de ses soins** et lui proposer un parcours de soins et de vie fluide de nature à favoriser son **rétablissement** et son **inclusion** au sein de la cité

Un outil : la **C**ommunauté de **P**sychiatrie de **T**erritoire ➡ le pari de l'intelligence collective

I. L'aboutissement concret et formalisé de la responsabilité populationnelle

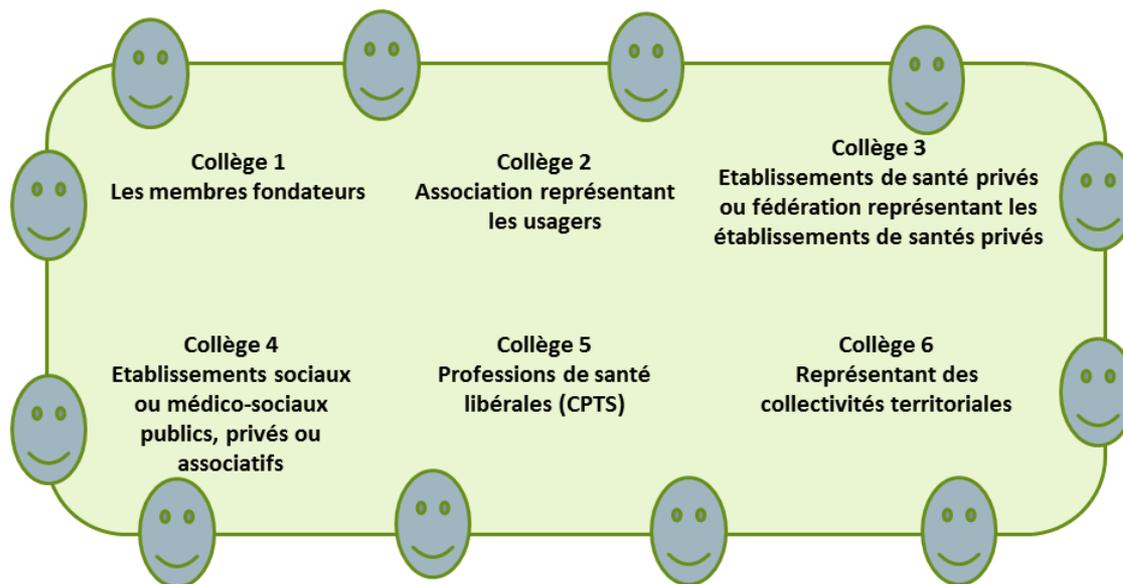
- ❖ Décloisonner en développant les **complémentarités** au bénéfice de l'utilisateur pour une meilleure inclusion.
- ❖ Développer une culture commune et une meilleure **visibilité** des dispositifs offerts aux usagers.

II. Passer d'une transversalité spectatrice à une transversalité productive

- ❖ Donner une gouvernance stratégique et opérationnelle qui fédère un **réseau d'acteurs** de terrain en complémentarité du GHT.
- ❖ Donner de la **continuité** à l'action et **pérenniser** une démarche collective au-delà de la définition d'un projet.
- ❖ Evaluer la **plus-value** auprès des usagers.

Le modèle d'adhésion de la Communauté Psychiatrique de Territoire dans le Loiret

- ❖ Un modèle basé sur un **engagement volontaire** de ses membres.
- ❖ Une gouvernance équilibrée autour d'une Assemblée Générale et d'un bureau **représentatif du collectif des acteurs en santé mentale**.



Depuis 2017, **plus de 200 personnes et une cinquantaine d'organismes et institutions** ont travaillé au PTSM.

➡ ASE, PJJ, EHPAD, professionnels de santé libéraux, CLSM...

Diagnostic et Projet Territorial de Santé Mentale

Diagnostic synthétique

- ▶ L'entrée dans les soins se fait souvent en situation de crise et d'urgence : nécessité de positionner les acteurs sur la prévention et les interventions précoces notamment pour les personnes en début de maladie (16 - 35 ans).
- ▶ La prise en compte globale de la personne à son entrée dans les soins psychiatriques est à développer afin de favoriser le rétablissement :
 - ▶ nécessité d'anticiper la sortie (bilan somatique, cognitif, social=> parcours)
 - ▶ développement des soins de la réhabilitation psycho-sociale ;
 - ▶ accès et maintien dans le logement (un chez soi d'abord) ;
 - ▶ l'employabilité ;
 - ▶ étayage des aidants (familles, aidants sociaux et médico-sociaux).
- ▶ Harmoniser l'accès aux soins afin de limiter les délais d'accès long en CMP dans un contexte de démographie médicale contrainte.
- ▶ Développer l'articulation avec la médecine générale de ville pour une prise en charge globale adaptée aux spécificités de la population.
- ▶ Le développement d'une culture commune comme facteur d'inclusion et d'accès aux soins efficaces aux travers d'une transmission d'informations adaptées et la formation des acteurs sur les spécificités de la prise en charge de la personne en santé mentale.

Axes du PTSM

- ❖ **Objectif stratégique n° 1 : améliorer la prévention des situations en amont de la crise et la prise en charge coordonnée au moment de la crise**
 - ▶ **Objectif opérationnel n° 1 : Améliorer la formation des acteurs en santé mentale au repérage et à l'orientation**
 - Formation Premiers Secours en Santé Mentale
 - Guichet unique d'accueil et d'orientation départemental
 - ▶ **Objectif opérationnel n° 2 : Faciliter l'accès et la continuité des soins des patients en développant l'intervention précoce à domicile**
 - Réponse mobile à la crise
 - Equipe Mobile d'Intervention et de Crise pour Enfants et Adolescents (EMICEA)
 - Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP)
 - Equipe Mobile Géronto-Psychiatrie
 - Dispositif d'Intervention Mobile en Addictologie (DIMA)
 - ▶ **Objectif opérationnel n° 3 : Prévenir l'installation du handicap et les ruptures de parcours au travers d'accompagnements adaptés**
 - Accompagnateurs de parcours (case management)
 - Parcours de soins pour les 16-25 ans
 - Améliorer l'insertion des personnes en sortie d'incarcération
 - Développement du dispositif d'analyse des situations complexes
 - Mettre en place des modalités de transmission d'informations nécessaires à la continuité des prises en charge et accompagnements entre les différents acteurs en santé mentale

Axes du PTSM

- ❖ **Objectif stratégique n°2 : Améliorer l'accès aux soins psychiatriques et somatiques et assurer l'égalité d'accès aux soins sur le territoire**
 - ▶ **Objectif opérationnel n°1 : Améliorer la réactivité et les délais d'accès aux soins et assurer un égal accès aux thérapies proposées sur l'ensemble des territoires**
 - Favoriser l'accès et la continuité des soins des enfants et adolescents en développant les entretiens infirmiers et psychologues de premier intention et les suivis
 - Améliorer la réponse au risque suicidaire avec la mise en œuvre du CAC
 - Développer l'offre de soins pour adolescents afin de desservir l'ensemble du territoire
 - Développer la prise en charge du psycho-traumatisme
 - Améliorer l'accès aux bilans de diagnostic précoce pour les enfants souffrant de troubles du neuro-développement
 - Améliorer le rétablissement des patients complexes dans le cadre d'une prise en charge en USIP régionale
 - ▶ **Objectif opérationnel n°2 : Développer les prises en charges ambulatoires en renforçant le rôle pivot des CMP et au travers d'une évaluation et d'une prise en charge globale**
 - Renforcer les CMP dans le rôle pivot du parcours de soins
 - Développer la prise en charge coordonnée avec les CPTS pour améliorer l'accès aux soins somatiques, le repérage et l'adressage avec la médecine de ville
 - Mettre en œuvre un centre spécifique de soins somatiques et douleur en santé mentale et autisme

Axes du PTSM

- ❖ **Objectif stratégique n° 3 : favoriser le rétablissement en faisant de l'utilisateur un acteur de ses soins et par une prise en charge globale visant à l'insertion et l'inclusion globale**
 - ▶ **Objectif opérationnel n° 1 : Développer les soins de réhabilitation psychosociale**
 - Développer les soins de réhabilitation psychosociale
 - ▶ **Objectif opérationnel n° 2 : Favoriser l'inclusion**
 - Dispositif Travail, Évaluation, Compétences, Apprentissage Professionnel (TECAP)
 - Diversifier l'offre des GEM
 - Un chez soi d'abord
 - Commission Santé Mentale Habitat
 - ▶ **Objectif opérationnel n° 3 : Développer l'empowerment des personnes**
 - Développer la pair-aidance
 - Développer la psychoéducation à destination des familles et des aidants
 - ▶ **Objectif opérationnel n° 4 : Lutter contre la stigmatisation**
 - Promouvoir les éléments de langage sur la santé mentale et l'accès aux soins en lien avec les CLSM

Conclusion : calendrier

Déjà planifié et/ou engagé

Planification possible sous réserve de portage médical et/ou de ressources supplémentaires

PTSM 2020-2025	2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025	
	Semestre 1	Semestre 2												
Formation PSSM														
Guichet Unique accueil/orientation														
Equipe Mobile d'urgence														
EMICEA														
EMPP														
EMGP														
DIMA														
Case Management														
Parcours de soins 16-25 ans														
Appartements de transition														
Service d'Accompagnement à la Sortie (SAS)														
Commission situations complexes														
Transmission d'informations														
Accès aux soins en pédopsychiatrie														
CAC														

Conclusion : calendrier

Déjà planifié et/ou engagé

Planification possible sous réserve de portage médical et/ou de ressources supplémentaires

PTSM 2020-2025	2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025		
	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	
Extension UHTCA					Déjà planifié et/ou engagé										
Psychotrauma					Déjà planifié et/ou engagé										
TND					Planification possible sous réserve de portage médical et/ou de ressources supplémentaires										
USIP								Planification possible sous réserve de portage médical et/ou de ressources supplémentaires							
CMP : amélioration de la logique de parcours					Déjà planifié et/ou engagé										
CMP : définition des rôles dans la prise en charge somatique					Planification possible sous réserve de portage médical et/ou de ressources supplémentaires										
Prise en charge coordonnée avec les CPTS					Planification possible sous réserve de portage médical et/ou de ressources supplémentaires										
Centre de soins somatiques douleur et Autisme							Planification possible sous réserve de portage médical et/ou de ressources supplémentaires								
Réhabilitation Psychosociale			Déjà planifié et/ou engagé												
TECAP					Déjà planifié et/ou engagé										
GEM : lieux de vie, lieux à vivre					Planification possible sous réserve de portage médical et/ou de ressources supplémentaires										
Un chez soi d'abord							Planification possible sous réserve de portage médical et/ou de ressources supplémentaires								
Commission Habitat - santé mentale		Déjà planifié et/ou engagé													
Pair-aidance					Planification possible sous réserve de portage médical et/ou de ressources supplémentaires										
Psycho-éducation					Déjà planifié et/ou engagé										

Merci de votre attention